

zèle à prouver qu'il ne s'inspirait que de la vérité, en décrivant les armes de son pays natal.

Ainsi, la ville de Lyon lorsqu'elle faisait partie de la Bourgogne, portait : DE GUEULES AU LION D'OR, AU CHEF COUSU DES COTTICES OU BANDES EN COTTICES D'OR ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES.

Lorsque Conrad-le-Pacifique, roi des Deux-Bourgognes, mourut, il laissa deux fils : l'un Rodolphe III, fils de Mathilde, sa deuxième femme ; et l'autre, Burchard II, alors archevêque de Lyon, fils de sa première femme Adelaïne ; néanmoins, par son testament, il donna Lyon et la Bourgogne, qu'il tenait depuis 966, de la dot de sa femme Mathilde, fille de Lothaire II, roi de France, à son fils Rodolphe III, qui mourut en 1032, la laissa non pas à son frère, mais à Conrad II le Salique, empereur-duc de Francanie.

Burchard II, qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, les comtes du Lyonnais et Forez, jouissait de Lyon, malgré son véritable possesseur, se voyant frustré, revendiqua le Lyonnais et trouva moyen, par son adresse, de rendre hommage à Conrad, comme à son suzerain, et de rester le seul maître de la ville.

L'empereur lui servait ici de soutien contre ses véritables ennemis, les comtes du Lyonnais et Forez, qui, ayant dans le temps trompé les rois de France de la même manière, se voyaient obligés à leur tour de céder devant les archevêques de Lyon et de se retirer dans leur Forez.

Si l'on en croit le P. Ménestrier, si habile en fait d'art héraldique, les armoiries du Chapitre, avec le lion et le griffon (1), remonteraient à une haute antiquité. Ces deux ani-

(1) Quoique on lise dans Paradin, Lyon, Gryphe, 1573, p. 411. « En 1193, le seccau du Chapitre était un roi assis dans une chaire, tenant la